



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

[Accueil](#) > [Recherche avancée](#) > [Résultats de votre recherche](#) > Avis n°20-132045

Avis No 20-132045

publié le 27/10/2020

Date limite de réponse : 26/11/2020

Dépt. : 75, 94

Ville de valenton

Travaux de menuiserie en PVC métallique et de serrurerie

Avis de marché

Procédure Adaptée

L'essentiel du marché

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

Ville de Valenton

A l'attention de :

M. LAHIANI Kamel, Responsable adjoint marchés publics et assurances

Adresse :

48, rue du Colonel Fabien 94460 Valenton

Téléphone : 01-43-86-37-20

Point(s) de contact :

Service Marchés Publics et Assurances

Courriel :

marches.valenton@ville-valenton.fr

Adresse internet du profil d'acheteur :

https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2020_bNs45Cxjih

Objet du marché :

Travaux de menuiserie en PVC métallique et de serrurerie

Lieu d'exécution des travaux, de livraison fournitures ou de prestation des services :

Ville de Valenton 94460 Valenton

Caractéristiques principales :

Détail des prestations indiqué dans le dossier de consultation des entreprises. Marché passé est une procédure adaptée librement définie par le pouvoir adjudicateur en application des articles L.2123-1, R.2123-1 et R.2123-4 à R.2123-6 du code de la commande publique. Une négociation pourra avoir lieu. Il n'est pas prévu de décomposition en tranches, ni de prestations supplémentaires éventuelles. Variantes : Aucune variante libre n'est autorisée. Aucune variante imposée n'est prévue.

Quantité ou étendue :

L'accord-cadre est conclu à prix unitaires. Il est régi par les règles des accords-cadres exécutés à bons de commandes selon les dispositions des articles R.2162-1 à R.2162-6 et R.2162-13 à R.2162-14 du Code de la Commande Publique, et encadré par le montant maximum annuel suivant : 100 000 euro(s) HT.

L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre

Informations pratiques

Date limite de réception des offres :
26/11/2020 à 17h00

Délai minimum de validité des offres :
150 jours

Tribunal administratif de Melun ; 43 rue du Général de Gaulle 77008 Melun ; Tél. : 01-60-56-66-30 ; Fax : 01-60-56-66-10 ; Courriel : greffe.ta-melun_juradm.fr Adresse internet : <http://melun.tribunal-administratif.fr/> ;

Tribunal administratif de Melun ; 43 rue du Général de Gaulle 77008 Melun ; Tél. : 01-60-56-66-30 ; Fax : 01-60-56-66-10 ; Courriel : greffe.ta-melun_juradm.fr Adresse internet : <http://melun.tribunal-administratif.fr/> ;

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :

Adresse internet : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2020_bNs45Cxjih ;

Références complètes : Avis n°20-132045

Détail de l'avis

Avis d'appel public à la concurrence

Département(s) de publication : **94, 75**

Annonce No **20-132045**

Travaux

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :* Ville de Valenton.

Correspondant : M. Lahiani Kamel, Responsable adjoint marchés publics et assurances, 48, rue du Colonel Fabien 94460 Valenton, tél. : 01-43-86-37-20, courriel : marches.valenton_ville-valenton.fr.

Adresse internet du profil d'acheteur : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2020_bNs45Cxjih.

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques.

Objet du marché : **travaux de menuiserie en PVC métallique et de serrurerie.**

Type de marché de travaux : exécution.

CPV - Objet principal : 45421000

Objets supplémentaires : 44316500.

Lieu d'exécution : ville de Valenton, 94460 Valenton.

Code NUTS : -FR107.

L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre.

Accord-cadre avec un seul opérateur.

Caractéristiques principales :

détail des prestations indiqué dans le dossier de consultation des entreprises.

marché passé est une procédure adaptée librement définie par le pouvoir adjudicateur en application des articles L.2123-1, R.2123-1 et R.2123-4 à R.2123-6 du code de la commande publique. Une négociation pourra avoir lieu. Il n'est pas prévu de décomposition en tranches, ni de prestations supplémentaires éventuelles.

variantes : Aucune variante libre n'est autorisée. Aucune variante imposée n'est prévue

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : l'accord-cadre est conclu à prix unitaires. Il est régi par

les règles des accords-cadres exécutés à bons de commandes selon les dispositions des articles R.2162-1 à R.2162-6 et R.2162-13 à R.2162-14 du Code de la Commande Publique, et encadré par le montant maximum annuel suivant : 100 000 euro(s) (H.T.).

Refus des variantes.

Prestations divisées en lots : non.

Durée du marché ou délai d'exécution : 12 mois à compter de la notification du marché.

Cautionnement et garanties exigés : aucune retenue de garantie ne sera appliquée.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : financement sur fonds propres de la ville. Paiement par mandat administratif. Le paiement de chaque facture interviendra dans un délai de 30 jours, à compter de la date de réception de la facture. Le défaut de paiement dans le délai indiqué fait courir des intérêts moratoires. Le taux de ces intérêts est égal au taux d'intérêt de la principale facilité de refinancement appliquée par la Banque centrale européenne, majoré de huit points de pourcentage. Dans les conditions fixées par la réglementation, les prestations qui ont donné lieu à un commencement d'exécution du marché ouvrent droit à des acomptes dont le montant ne pourra excéder la valeur des prestations auxquelles il se rapporte.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : forme non imposée.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire;
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45, 46 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après);
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés;
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail);
- Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents.

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles;
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels;
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années;
- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin;
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature;
- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat : - Qualibat 4412 'Métallerie'- Qualibat 4441 'Clôture métallique'- Qualibat 4522 'Fabrication et pose de volets roulants'- Qualibat 4532 'Fabrication et pose de protections solaires'- Qualibat 4542 'Fabrication et pose de rideaux, grilles et portails';
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>);
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante :

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>);

- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre;
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail;
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus;
- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays;
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Autres renseignements demandés :

- Autres renseignements demandés : r.i.b de l'entreprise;
- Autres renseignements demandés : code APE;
- Autres renseignements demandés : dume (seulement pour les candidats qui souhaitent remettre un document unique pour la candidature).

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous (par ordre de priorité décroissant).

- prix des prestations, noté sur 50 points (détail à l'article 8.1 du règlement de la consultation);
- valeur technique, notée sur 50 points (détail à l'article 8.1 du règlement de la consultation).

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 26 novembre 2020, à 17 heures.

Délai minimum de validité des offres : 150 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : AST202027.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 27 octobre 2020.

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :

adresse internet : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2020_bNs45Cxjih .

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Melun 43 rue du Général de Gaulle 77008 Melun, tél. : 01-60-56-66-30, courriel : greffe.ta-melun_juradm.fr, télécopieur : 01-60-56-66-10 adresse internet : <http://melun.tribunal-administratif.fr/> .

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Melun 43 rue du Général de Gaulle 77008 Melun, tél. : 01-60-56-66-30, courriel : greffe.ta-melun_juradm.fr, télécopieur : 01-60-56-66-10 adresse internet : <http://melun.tribunal-administratif.fr/> .

Un peu d'aide ?

- [Guide d'utilisation : la recherche d'annonces](#)  (msword - 0 B)
(/content/download/1218/18654/version/21/file/guide_utilisation_recherche_des_avis_sur+boamp.fr_2019.doc)
- [Qu'est-ce-qu'un marché public ?](#) (/Espace-entreprises/Comment-repondre-a-un-marche-public/Questions-de-reglementation/Avant-de-repondre-a-un-marche-public/Definition-et-principes-d-un-marche-public)
- [Glossaire des marchés publics](#) (/Espace-entreprises/Comment-repondre-a-un-marche-public/Glossaire)
- [Questions fréquentes](#) (/Espace-entreprises/Utiliser-les-services-du-BOAMP/Foire-aux-questions-FAQ)
- [Tutoriel le paramétrage des alertes sur boamp.fr](#) (/Espace-entreprises/Utiliser-les-services-du-BOAMP/Tutoriel-le-parametrage-des-alertes-sur-boamp.fr)